

N° INSEE : 32411	MAIRIE DE SANSAN	Exercice 2025
------------------	------------------	---------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2026-02-02

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 032-213204118-20260227-D_20260202-DE

Date de convocation : 23.02.2026	VOTES
Nombre de membres en exercice : 7	Pour : 4
Nombre de membres présents : 4	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 4	Abstention : 0

Le vingt-sept février 2026, Le Conseil Municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. SONILHAC Jacques, Maire.

Présents : Nathalie ADREY, Stéphanie CLEMENTE, Thierry GARROS, Jacques SONILHAC

Procurations : néant

Absents : néant

Excusés : Hélène BARBOT, Nicolas DUROU et Jean-Marc FLOURETTE

Secrétaire de séance élue : Nathalie ADREY

Objet : Signature du mandat pour l'appel d'offre pour le risque prévoyance au CDG 32

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités et établissements publics du département, le Centre de Gestion du Gers engagera en 2026 un nouvel appel à concurrence en vue de proposer une convention de participation « Prévoyance » à compter du 1er janvier 2027.

Afin de conduire cette procédure dans les meilleures conditions, il est proposé de confier au CDG32 un mandat pour mener l'appel à concurrence pour le compte des collectivités.

Ce mandat n'engage en rien la collectivité qui restera entièrement libre, une fois l'organisme retenu, d'adhérer ou non à la future convention de participation.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce mandat.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jacques SONILHAC

